

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
12584

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Soutien à la santé de proximité : subvention d'équipement pour le centre de santé
Grand littoral.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé publique, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'association centre de santé médical et dentaire du Grand Littoral (CARA santé Grand Littoral) porte un projet de centre de santé pluridisciplinaire, sur le site du centre commercial Grand Littoral dans le 15^{ème} arrondissement de Marseille.

Ce projet, suivi par l'Agence régionale de santé, permettra d'augmenter l'offre de soins de premier recours sur un territoire globalement en situation de désertification sanitaire qui avait justifié un financement de l'Etat.

L'équipe de l'association a déjà mis en place un centre de santé CARA santé à Marseille, sur le cours Belsunce. Ouvert en 2015, il contribue de façon notable à l'offre de soins en centre-ville de Marseille.

Le centre de santé Grand Littoral permettra, dès son ouverture prévue à l'automne 2019, des consultations de médecine générale, gynécologie, soins dentaires, ORL,...

Cette offre de soins est conventionnée en secteur 1 avec pratique du tiers payant et accueil sans rendez-vous.

Des partenariats locaux sont aussi programmés afin de participer au maillage territorial et aux expériences en cours comme la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de ville ou la mise en place de communautés pluri professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Le budget total d'aménagement du centre s'élève à 1 420 000 €TTC et l'association du centre de santé Grand Littoral sollicite du Conseil départemental une subvention afin de mettre à disposition de ses patients les équipements les plus adaptés à leurs besoins de santé.

Face au problème d'accès à certaines spécialités dans ce territoire, le Département propose un soutien à l'équipement en lien avec les activités de gynécologie, de soins dentaires et de bilans sensoriels et ORL (fauteuils dentaires, échographe, audiométrie...) ainsi que les travaux d'aménagement nécessaires.

Les équipements et travaux ont été évalués à un total de 520 000 €

Le soutien proposé est de 250 000 € soit 48 % des équipements et travaux retenus.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL